

[Actualité de l'Espace éthique](#)

Événements de l'Espace éthique de décembre 2014

Valeurs et éthique de la recherche clinique et études de cas

Publié le : 21 Novembre 2014

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion



Questions actuelles de l'éthique de la recherche clinique

François Lemaire

Ancien Président de la Direction de la recherche clinique, AP-HP

8 décembre, 9h-18h

Depuis le code de Nuremberg (1947) et la Déclaration d'Helsinki (dernière version, octobre 2013), l'approche éthique de la recherche bio-médicale témoigne d'évolutions dans l'attention portée aux conditions de réalisation des essais menés sur la personne humaine.

Avec quelles précautions parvenir au juste équilibre entre l'intérêt supérieur de la personne malade et le devoir de développer une "recherche au bénéfice de tous ?"

"Le législateur s'est attaché à « la protection de la personne qui se prête à une recherche biomédicale » (1988), « aux recherches impliquant la personne humaine » (2012). Ces dispositions ont été complétées récemment par un « Règlement du parlement européen relatif aux essais cliniques de médicaments à usage humain » (2014). Il convient d'approfondir les principes qui inspirent les règles de bonnes pratiques et justifient un encadrement soucieux des droits fondamentaux de la personne.

Obstination déraisonnable.

Jean-Louis Misset

Professeur d'oncologie, université Paris 7, EA 1610 « Études sur les sciences et les techniques », université Paris Sud

Où commence-t-elle ?

9 décembre, 18h30/20h

Cas cliniques n°2

Un homme octogénaire est pris en charge pour une altération de l'état général d'installation brutale avec syndrome médiastinal et troubles neurologiques et cognitifs. Il ne peut quitter son lit du fait de troubles neurologiques et se dégrade vite. On établit le diagnostic de cancer du poumon à petites cellules avec métastases multiples dont d'innombrables métastases cérébrales. Cette maladie est incurable mais est le plus souvent très améliorée pour quelques mois par la chimiothérapie et la radiothérapie.

Le malade n'est pas en état d'exprimer ses souhaits.

Faut-il ou non tenter un traitement ?

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire